

Les effets de la crise sanitaire sur les Parisiennes et les Parisiens usagers du CASVP

Synthèse de l'étude qualitative
réalisée dans le cadre de
l'Analyse des Besoins Sociaux 2021

Charlotte Miot

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux de 2021, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) a réalisé une étude qualitative sur les effets de la crise sur les Parisiennes et Parisiens. En s'appuyant sur la réalisation de vingt entretiens auprès d'usagers bénéficiaires des prestations, équipements ou services du CASVP, ce travail visait, au-delà des données quantitatives disponibles (d'activité) pour appréhender les effets de la crise, à recueillir des tendances qualitatives relatives au vécu des individus. Cette crise, déjà relativement longue, est marquée par différents temps, ponctués par la succession des mesures gouvernementales (confinement total, fermeture des écoles, couvre-feu...). Ces moments précis sont importants à interroger spécifiquement, ce qu'a permis la technique des entretiens semi-directifs.

Notre corpus, sans vocation à être représentatif de la population parisienne, regroupe des individus âgés de 19 à 73 ans appartenant à différentes fractions de la société. Les personnes rencontrées pour l'étude sont plus ou moins insérées professionnellement, socialement (présence d'un entourage amical et familial), plus ou moins dotées en capital économique (revenus, logement, patrimoine), et présentent des niveaux de diplôme différents. Elles ont par ailleurs pour certaines un parcours migratoire, de vie à la rue, ou d'hébergement à l'hôtel. Mais ces Parisiennes et Parisiens ont en commun d'avoir tous déjà eu au moins un contact avec le CASVP parce qu'ils sont bénéficiaires d'une aide financière municipale ponctuelle ou récurrente, parce qu'ils sont suivis par un service social de proximité suite à une demande ou à un signalement, parce qu'ils sont résidents dans un hébergement collectif institutionnel, parce qu'ils fréquentent la permanence sociale d'accueil (à destination des jeunes sans domicile).

Ils sont femme de ménage ou au foyer, réceptionniste, guide conférencier, entraîneur de foot, artiste peintre, auteur indépendant, retraité, sans emploi, étudiant, caissière, avec ou sans papier, avec ou sans enfant, avec ou sans logement.

Leur recrutement et le recueil de leur témoignage a eu lieu au printemps-été 2021 et se sont faits de manière itérative : un profil rencontré interrogeant sur comment un autre, par exemple plus éloigné de l'emploi ou « au front » pendant la période de confinement, avait vécu cette crise sanitaire pendant les trois premières vagues.

Il est ressorti de cette méthodologie une grande différence au sein de l'échantillon, partageant en deux pôles distincts la population rencontrée. Une population que l'on pouvait qualifier de plutôt « protégée » des effets néfastes liés à la crise, et une autre qui semblait au contraire particulièrement « exposée ». Une répartition symbolisée par l'utilisation de deux couleurs dans le tableau synoptique (page suivante) et tout au long de l'article lorsque les verbatim et le portrait de la personne qui les a tenus nous servent à illustrer les propos.

**TABLEAU SYNOPTIQUE DES PERSONNES INTERVIEWÉES
AVEC CLASSIFICATION PROTÉGÉ VERSUS EXPOSÉ**

		sexe	age	Situation familiale	Situation socio-professionnelle	Parcours migratoire Date d'arrivée en France	Situation vis-vis du logement	Prestations Suivi social
Majoritairement protégés au moment du premier confinement	Interview 1	F	24	Famille monoparentale 1 enfant de 6 ans	En CDI à la Poste	Oui (2013)	Locataire du parc social	Aides au logement
	Interview 2	F	69	Célibataire sans enfant	A la retraite	Non	Locataire du parc social	Aides au logement
	Interview 3	H	45	Célibataire sans enfant	Auteur indépendant, bénéficiaire du RSA	Non	Locataire du parc privé	Aides au logement
	Interview 4	H	73	Hébergé chez une amie qui a 1 enfant de 30 ans au domicile	A la retraite, bénéficiaire de l'ASPA, long parcours prison	Oui (1965)	Hébergé chez un tiers dans le parc social	Minima social Complément de ressources au minimum vieillesse
	Interview 5	H	23	En couple sans enfant	Etudiant boursier en stage de fin d'études à sciences po Paris	Non	Locataire du parc privé	Aides au logement
	Interview 6	H	32	Famille monoparentale 1 enfant de 10 ans	Entraîneur de football en CDI	Non	Locataire du parc social	Aides au logement Aides à l'énergie
	Interview 7	H	73	Célibataire sans enfant	A la retraite	Oui (1967)	Locataire en résidence autonomie CASVP	Aides au logement
	Interview 8	F	40	Famille monoparentale 2 enfants de 4 (autiste) et 11 ans	Sans emploi	Oui (2014)	Hébergée à l'hôtel	Prise en charge hôtelière au titre de l'aide sociale à l'enfance Suivi par le Samusocial
	Interview 9	F	38	Famille monoparentale 2 enfants de 2 et 4 ans	En CDI dans la restauration	Non	Locataire du parc privé	-
	Interview 10	F	55	Célibataire sans enfant	Artiste peintre, bénéficiaire du RSA	Non	En indemnité d'occupation (DALO favorable)	Minima social
Majoritairement exposés au moment du premier confinement	Interview 11	F	53	Célibataire sans enfant	Garde d'enfants, bénéficiaire du RSA, Forte problématique santé	Oui (1990's)	Locataire du parc privé (présence d'humidité)	Minima social
	Interview 12	F	56	En couple sans enfant	Employée d'hôtellerie au chômage non indemnisée (délai de carence)	Oui (2006)	Hébergée chez un tiers en résidence sociale	Minima social Aide financière exceptionnelle
	Interview 13	F	60	Célibataire sans enfant	Guide conférencière, bénéficiaire du RSA	Non	Propriétaire	Aide financière exceptionnelle
	Interview 14	F	39	Famille monoparentale 1 enfant de 3 mois	Sans emploi	Oui (2018)	Hébergée à l'hôtel	Prise en charge hôtelière au titre de l'aide sociale à l'enfance Suivi par le Samusocial
	Interview 15	H	54	Célibataire sans enfant	Réceptionniste, bénéficiaire du RSA	Oui (2001)	Locataire du parc social	Aides au logement
	Interview 16	F	19	Célibataire sans enfant	étudiante	Oui (2017)	Foyer jeunes travailleurs	Mineur Non Accompagné
	Interview 17	H	23	Célibataire sans enfant	Sans emploi, Réfugié	Oui (2018)	Foyer jeunes travailleurs (sans logement pendant le confinement)	Usager de la permanence sociale Belleville
	Interview 18	H	24	Célibataire sans enfant	Sans emploi	Oui (2020)	voiture abandonnée (prise en charge hôtelière par le Samusocial pendant le confinement)	Usager de la permanence sociale Belleville
	Interview 19	F	45	En couple 3 enfants de 11 (jumelles) et 13 ans	Femme d'hôtelier au foyer	Non	Locataire du parc privé (logement de fonction pendant le confinement)	Suivi social
	Interview 20	F	36	Famille monoparentale 1 enfant de 8 ans	Caissière en période d'essai pendant le 1er confinement ("Au font")	Oui	Hébergée à l'hôtel puis locataire louez solidaire	Suivi social au titre de l'aide sociale à l'enfance

LE CONTEXTE DES PROPOS ET LES CONDITIONS DE RECUEIL

Les entretiens ont été réalisés environ un an après le premier déconfinement, à la fin du printemps 2021. Par rapport à la chronologie de la crise de la Covid-19, il s'agissait plutôt d'une période faste. La population s'était habituée à vivre avec ce nouveau virus, les premiers vaccins commençaient à être accessibles à tous les Français (sans distinction d'âge notamment), il faisait beau, le port du masque en extérieur n'était plus de rigueur, les commerces qualifiés de non essentiels venaient de rouvrir (salles de spectacles, cinémas, musées, terrasses) et nous pouvions encore imaginer que la troisième vague serait la dernière.

Les entretiens se déroulaient en face à face (sauf deux par téléphone) chez la personne ou bien si elle ne souhaitait pas recevoir chez elle, à l'extérieur, en terrasse de café (un quart des rencontres). Les personnes interviewées avaient toute eu assez de temps pour analyser leur situation, sentiments et réactions avec un certain recul. Et en même temps leur mémoire était assez fraîche pour pouvoir évoquer précisément cette période et les événements associés. Pour beaucoup d'entretiens, notre attention se porta particulièrement sur le premier confinement qui fut mis en place relativement brutalement, de façon inattendu et totalement inédit¹. D'une durée d'environ une heure, l'entretien semi-directif se présente comme une conversation où la parole est donnée à l'interviewé et où l'enquêteur relance sur les sujets à aborder et déterminés en amont dans une grille d'entretien.

Le travail de synthèse présenté ici classe par thèmes les différents sujets en lien avec la crise sanitaire repérés dans le discours des personnes interviewées. Il tente de déterminer si les effets de la crise sont communs à tous et s'ils varient en fonction de la situation initiale des personnes. Cette synthèse permet également de repérer des facteurs protecteurs ou exposant davantage ces dernières aux effets de la crise sanitaire. S'il s'agit effectivement d'identifier et de décrire les difficultés rencontrées, cette enquête a aussi vocation à faire ressortir les ressources et les résistances, qui émergent fréquemment en situation de crise.

Les liserés de couleur sur le côté des paragraphes correspondent aux portraits et extraits d'entretiens et à leur classification (protégé, en bleu, versus exposé, en rose) présentés dans le tableau synoptique de la page précédente.

1. « Tout était fini dans un sens, ce qui permettait la rétrospection historique. Mais dans un autre sens rien n'était fini, ce qui permettait l'enquête sur le vif du sujet. Ainsi avons-nous travaillé à la fois à froid et à chaud, disons à tiède la tiédeur des fins de combustion, la tiédeur des bouillons de culture. Une telle enquête secrète et modifie, sur le terrain même, son orientation, sa stratégie, ses hypothèses. » dans *La Rumeur d'Orléans (Hist.Immed)* par Edgar Morin, Bernard Paillard, Evelyne Burguière, Julia Vérone, Suzanne de Lusignan.

CONTENU

I. Une exposition partagée	6
La peur face à la pandémie	6
Derrière la colère, parfois l'ombre du complotisme	8
II. Les revenus tirés du travail et de la protection sociale	9
Le statut de l'emploi occupé comme protection ou facteur de fragilité face aux effets de la crise sur la situation des individus	9
Les minimas sociaux comme protection immuable	11
III. L'instabilité ou l'état dégradé du logement ou de l'hébergement comme facteurs forts de fragilisation durant la crise	13
Les conditions de logement ou l'absence de logement	13
De la mise à l'abri à l'hébergement institutionnel	14
IV. Le rôle des relations familiales et extra familiales réinterrogé pendant la crise sanitaire	16
Des effets relationnels de la crise très différents selon que la personne soit entourée ou au contraire isolée socialement	16
L'équilibre familial et le rôle des parents bouleversés au gré des confinements	18
V. Deux autres facteurs repérés comme aggravants ou protecteurs : le numérique et la santé	21
Le niveau d'accès au numérique facteur d'inclusion ou d'exclusion	21
L'état de santé physique et mentale détermine le rapport à la crise sanitaire	22
VI. Le cumul des fragilités détermine le degré de vulnérabilité et augmente les risques de précarisation : synthèse du test d'une hypothèse de recherche	23
Observations in situ et post enquête qualitative	23
Question de recherche et hypothèses	27

I. UNE EXPOSITION PARTAGÉE

1) LA PEUR FACE À LA PANDÉMIE

Elle occupe une place tout à fait particulière dans les récits des personnes rencontrées, car elle apparaît comme expérience commune et partagée lors du premier confinement. Toutes ont fait part du stress généré par cette situation inédite, et du sentiment de peur qu'elles ont éprouvé au début de la pandémie. Mais cette peur a provoqué des réactions diverses, selon la situation des personnes interviewées, qui ont connu des niveaux d'exposition et ressenti des effets plus ou moins forts. Certaines réactions sont toutefois apparues comme assez répandues : repli chez soi (pas de sorties dans les délais et périmètre autorisés, ni de courses), désinfection systématique de tous les produits achetés (même si sous emballage), apparition de problèmes de santé (certains somatiques). Cette angoisse commune a été amplifiée et entretenue chez les individus qui regardaient en boucle les chaînes d'information continue et par les conditions de vie totalement atypiques rencontrées pendant la période (ruptures de stock et files d'attente dans les magasins).

Mère célibataire de 40 ans hébergée à l'hôtel au titre de l'aide sociale à l'enfance², elle est arrivée d'Afrique subsaharienne en France en 2014 « à la recherche d'un eldorado ». Elle tombe enceinte en 2015, est à ce titre prise en charge par le 115, et commence alors pour elle un long parcours hôtel. Stabilisée en 2020, elle a fait venir son aîné âgé de 11 ans, resté au pays jusque-là. Si le grand s'est bien adapté malgré les règles sanitaires, les fermetures et les cours en ligne, le confinement total aura eu un fort impact sur le cadet suivi en Centre Médico Psycho Pédagogique CMPP) depuis ses 3 ans et demi pour troubles du spectre autistique (reprise en grande section difficile avec comportement violent). En formation qualifiante pendant 18 mois dans le cadre d'un atelier chantier insertion (ACI), elle sera plusieurs fois arrêtée et au chômage partiel. Concernant les conditions de vie dans cet hôtel, en temps de crise sanitaire, son avis est plutôt positif. Elle compare les habitants à « une grande famille » : les femmes se retrouvent à la cuisine pour concocter des plats collectifs ou vont par groupe de cinq ou six faire des courses de ravitaillement dans un centre commercial de banlieue (où se trouve une grande enseigne qui, contrairement aux superettes de quartier, accepte les bons distribués dans le cadre de l'aide alimentaire des différentes associations et institutions pendant la crise).

À propos de la pandémie, elle raconte : « bien sûr, une maladie qu'on ne connaît pas, quand ça te prend, ça l'étouffe, deux, trois jours, tu es K.O., c'est normal que ça effraie ! Tu as peur, tu te dis : « Si j'ai ça, je vais mourir demain ». Et je n'ai pas voulu voir de médecin quand je n'étais pas bien de peur d'être diagnostiquée positive. »

Pour cette autre femme, âgée de 53 ans et suivie en oncologie depuis 5 ans³, qui après avoir exercé comme garde d'enfants pendant 20 ans (seule solution pour pouvoir gagner sa vie suite à son arrivée en France), est aujourd'hui trop faible pour travailler dans ce domaine (où les offres se sont par ailleurs raréfiées avec la crise). Elle est nouvellement bénéficiaire du RSA, et venait par ailleurs de renouveler sa demande de prise en charge médicale à 100 %, à l'issue encore incertaine au moment de notre rencontre. Demandeuse d'un logement social depuis 12 ans (avec une proposition refusée il y a 2 ans), elle vit dans un studio insalubre de 15m² (présence d'humidité). Très isolée, elle a une sœur sur qui elle peut compter et qui lui confie parfois son fils en garde.

Pour elle « le premier confinement, c'était vraiment trop difficile, parce que je ne sortais pas de chez moi. Même ma sœur, je ne suis pas allée chez elle. Je suis restée chez moi, je ne sors pas, que pour vraiment le nécessaire, l'hôpital ou des papiers administratifs à faire. À part ça, je ne sortais pas pour me balader ou pour

2. Cf. tableau synoptique, interview n°8.

3. Cf. tableau synoptique, interview n°11.

prendre l'air, je ne sortais pas de chez moi. C'était vraiment comme dans une prison, la peur et tout ça parce que j'étais vraiment très fragile. Donc, je ne sortais vraiment pas. »

Ou encore celle-ci, au profil quelque peu semblable, qui à 55 ans vit elle aussi seule⁴ dans un 20m². Un logement qu'elle loue depuis 25 ans, période de son arrivée à Paris, un espace de vie encombré par toutes ces années et par les travaux amoncelés de sa recherche artistique. Elle est au RSA depuis 4 ans quand je la rencontre et évoque son sentiment d'être « *une artiste ratée* ». Elle ne s'est jamais résignée à enseigner son art (pas évident selon elle quand il s'agit de le faire en direction de personnes que cela n'intéresse pas) et a toujours espéré en vivre. C'est une femme isolée sur qui la solitude semble peser aujourd'hui, même si elle a un réseau de connaissances (notamment un couple de mécènes qui lui demandent régulièrement de garder leur maison en banlieue parisienne pendant les vacances mais aussi pendant le premier confinement). Contrairement à la quasi-totalité des personnes rencontrées elle ne décrit pas ce sentiment de peur unanimement partagé. Toutefois elle nous fait part de problèmes de santé pendant le premier confinement (perte d'une dent saine) qu'elle qualifiera avec le recul de réflexe somatique. La crise sanitaire aura aussi comme effet de mettre entre parenthèse son suivi médical au long cours imposé par une pathologie digestive héréditaire.

Pour elle c'est le déconfinement qui aura été plus difficile : retour dans la capitale, suicide d'une connaissance, ... et destinataire d'un congé de bail de la part de son propriétaire qui souhaitait récupérer le logement pour sa fille. Demandeuse de logement social depuis plus de 10 ans, elle rencontrait des problèmes avec lui notamment suite à la présence de souris, qui se sont traduits par l'absence de quittance. Favorable DALO début 2021, elle est quand je la rencontre en indemnité d'occupation depuis 2 mois avec un dossier d'expulsion en cours. Sans compter cette épée de Damoclès au-dessus de sa tête, elle aura aussi rencontré pendant la crise sanitaire des soucis financiers. En effet ses droits ouverts seront un temps suspendus du fait d'un changement de statut nécessaire (création d'un numéro URSAF) mais incompatible avec les aides jusque-là perçues (RSA+APL) pour tenter d'intégrer la maison des artistes en remplissant un dossier de candidature destiné à la Direction des Affaires Culturelles (DAC Ville de Paris).

« Le fait d'être confiné... J'ai eu des petits problèmes comme ça, physiques, qui sont arrivés un petit peu à la suite de cette angoisse. Des problèmes de peau, je me suis cassé une dent en mangeant du pain, enfin c'est très bizarre. C'était une dent saine. Des petits soucis comme ça, mais j'ai compris après que je somatisais. »

Cette nouvelle peur, associée au contexte très particulier et totalement inédit du premier confinement, a même entraîné des réactions qui peuvent paraître « extrêmes », comme le refus d'un hébergement collectif d'urgence de la part d'une femme enceinte redoutant une contamination pour elle et son bébé, la menant à continuer à dormir dehors.

Cette réalité inédite (une épidémie due à un virus encore inconnu se transformant rapidement en pandémie mondiale) peut s'apparenter, tout du moins dans les premières étapes qu'elle décrit, à la courbe du deuil élaborée par la psychiatre Elisabeth Kübler-Ross⁵.

4. Cf. tableau synoptique, interview n°10.

5. Elisabeth Kübler-Ross est psychiatre et psychologue née 1926 à Zurich en Suisse et décédée en 2004. Elle fut une pionnière de l'approche des soins palliatifs pour les personnes en fin de vie, et, de l'accompagnement aux mourants. Bien que dans le langage courant, le deuil soit synonyme d'acceptation de la mort, il s'agit d'un cheminement que connaît toute personne confrontée à une perte jusqu'à ce qu'elle réapprenne à vivre en l'absence de ce qu'elle a perdu. Ainsi, le premier confinement, dans le sens où il correspond à une perte de libertés avec l'instauration de règles précises et extrêmement strictes a pu suivre des phases comparables à celles décrites ci-contre. Il faut savoir que chaque étape se manifeste de façon plus ou moins forte, et est plus ou moins longue, suivant les personnalités, et ne se déroule pas systématiquement dans l'ordre présenté (choc de sidération, déni, colère, peur, dépression, tristesse, acceptation, pardon, quête du sens et du renouveau, sérénité et paix retrouvée).

2) DERRIÈRE LA COLÈRE, PARFOIS L'OMBRE DU COMLOTISME

Lorsque les individus n'arrivent pas à dépasser le stade de la colère (au cours duquel se développe un sentiment d'injustice puis un phénomène d'accusation avec un transfert de la responsabilité sur autrui), l'évolution est entravée et les empêche d'aboutir à la sérénité.

Par ailleurs et selon Pierre-André Taguieff⁶ « à l'incertitude s'ajoute le désarroi et la peur en particulier dans les périodes d'épidémie qui réactivent l'imaginaire de l'ennemi invisible », avec notamment pour les théories du complot, « un engouement observable depuis les années 90 ».

Cette situation très singulière aura ainsi pu chez certain faire le lit de la mouvance complotiste, avec l'idée exprimée que la pandémie serait un mensonge d'État servi à la population pour cacher la vérité d'une manipulation de quelques-uns aux manettes de nos sociétés. Ces thèses ont continué à se développer avec l'instauration du pass sanitaire et la mise en place de la vaccination massive. Certains entretiens ont été aussi le lieu d'expression de posture vaccino-sceptique.

C'est le cas pour ce cinquantenaire, arrivé en France en 2001⁷, il a été une des figures du mouvement des sans logis mené par de jeunes migrants algériens et des personnalités de la solidarité de l'époque (« *ma carrière a commencé à la mie de pain* »). Dans cette lutte il obtiendra un titre de séjour d'un an (suivi d'un refus qu'il vivra comme « *une trahison* ») et un 28m² dans le parc social. Sa situation administrative sera régularisée en 2009, une petite dizaine d'années qui correspond à une période de travail au noir dans la restauration. Un emploi qu'il qualifie d'alimentaire d'autant plus qu'il ne correspond pas à sa formation d'origine (il était enseignant à Alger et est venu en France pour faire une formation ESMOD Paris à ses frais). Au final il trouvera des postes de réceptionnistes qui avec la crise sanitaire se solderont par une année de chômage. Quand je le rencontre il vient de basculer au RSA, nous avons RDV dans un café parce qu'il ne souhaite pas me recevoir dans son « *studio mal agencé et surchargé* ». Il y a d'ailleurs très mal vécu le premier confinement (« *j'étais prisonnier chez moi, j'ai failli péter les plombs* »). Il dort le jour et « *cogite beaucoup la nuit* » (« *je suis devenu un zombie* »). Ses conditions de vie stressantes entraîneront un problème de thyroïde, il observe depuis un traitement médicamenteux quotidien.

Il explique « *dans ma tête, je n'arrive pas à admettre ça. Oui, ça existe probablement, ce virus qui a été importé. Mais dans ma tête, je me dis, que c'est un truc, je ne dirais pas fabriqué, mais manipulé en quelque sorte. Peut-être que c'est un truc manipulé par les gens de l'ombre qui dirigent ce monde-là. Bon, ça n'engage que moi. Je me dis, comment après une année on découvre déjà le vaccin ? Attendez, c'est un petit peu bizarre cette histoire. Je crois que ces gens-là, ils veulent se débarrasser des gens âgés et ils ont une tactique pour les éliminer. Pour renouveler une autre génération, pour dominer le monde à leur façon.* »

Si le sentiment de peur est quasi unanimement partagé, les comportements qui ont été rapportés diffèrent en fonction de l'âge, des situations familiales et socioprofessionnelles, des conditions de logement ou au contraire de l'absence d'hébergement, du degré d'isolement, de l'état de santé, du parcours et des croyances des individus.

6. Pierre-André Taguieff, *Les théories du complot*, PUF, « Que-sais-je ? », 2021.

7. Cf. tableau synoptique, interview n°15.

II. LES REVENUS TIRÉS DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

1) LE STATUT DE L'EMPLOI OCCUPÉ COMME PROTECTION OU FACTEUR DE FRAGILITÉ FACE AUX EFFETS DE LA CRISE SUR LA SITUATION DES INDIVIDUS

Les entretiens illustrent la manière dont, lorsqu'elles occupent un emploi stable (en CDI), les personnes ont été protégées d'un point de vue financier, avec le bénéfice du chômage partiel voire d'un maintien de salaire total, notamment en cas d'autorisation d'absence pour garde d'enfant.

C'est le cas pour ce père célibataire de 32 ans, élevant seul son garçon de 10 ans⁸, qui à l'annonce du confinement est parti précipitamment se réfugier avec d'autres collègues dans un chalet à la montagne (d'ordinaire réservé aux séjours sportifs qu'il organise pour son club). Une période travaillée (bricolage et dossiers de fond) privilégiée de son point de vue, mais moins bien vécue par son fils qui s'est retrouvé isolé socialement. Bien installé dans son arrondissement, il est locataire dans le parc social depuis plus de 3 ans après une période difficile d'hébergement chez sa mère. Il cumule les activités pour améliorer ses ressources. Il gère ses démarches administratives pour accéder aux aides légales et municipales relatives à sa situation, mais se retrouve avec un trop perçu conséquent suite à une mauvaise information saisie par l'administration.

Il raconte : « le club de football pour lequel je travaille depuis 15 ans est très bien géré financièrement, ce qui fait que tout le monde a été payé à 100 % du début jusqu'à la fin. On était au chômage partiel, quand on ne travaillait pas, mais le complément était quand même donné par le club, donc on a touché 100 % de notre salaire du début jusqu'à la fin, et même ceux qui n'étaient pas forcément sous contrat, qui avaient simplement un défraiement, ils touchaient du début jusqu'à la fin, entièrement ce qu'ils devaient toucher. [...] En plus depuis 5 ans j'étais aussi livreur à vélo le midi. La baisse de ressources du fait de cette activité-là a été compensée par l'aide de l'État. En 2020, ils se basaient sur les revenus de 2019, et là en 2021 aussi. »

D'autres entretiens ont en revanche décrit la situation des secteurs particulièrement touchés par la crise (loisirs, tourisme, restauration ou hôtellerie), et la perte de ressources dues aux fermetures temporaires ou définitives d'établissements.

« L'hôtel fermait, tout le monde avait annulé au fur et à mesure. Vous ne pouvez pas imaginer l'hémorragie. Ça a été extrêmement stressant parce qu'au fur et à mesure du temps, avant que le confinement n'arrive il y avait annulation, sur annulation, sur annulation, et annulation. Il n'y avait plus de réservation, c'était annulation. Et c'était remboursement, sur remboursement, et remboursement. Et à un moment, mon mari a dit : « Stop, je ne peux plus rembourser », financièrement, ça a été horrible pour l'hôtel. » Raconte cette femme de gérant d'hôtel de tourisme situé rive gauche dans les beaux quartiers.

Mère au foyer de 43 ans⁹, le confinement marque pour elle un frein dans la poursuite de ses activités extérieures¹⁰, très structurantes dans sa vie quotidienne, et épanouissantes à ses yeux (elle est notamment très investie dans sa paroisse, son quartier et comme parent d'élève). Habitée aux tâches domestiques, cette enquêtée pouvait cependant externaliser certains pans de cette

8. Cf. tableau synoptique, interview n°6

9. Cf. tableau synoptique, interview n°19

10. Phénomène mis en lumière par le collectif d'analyse des familles confinées (CAFC), dans « Familles confinées, le cours anormal des choses », éditions du croquant, août 2021.

gestion quotidienne (jeune fille au pair, ...). Mère de trois filles, une de 13 ans et des jumelles de 11 ans (« *par chance dans la même classe en 2020* »), elle a toujours assuré certaines fonctions sans être systématiquement rémunérée. Son mari pourtant présent au moment du confinement a continué à déléguer à sa femme la totalité de l'intendance de la maison et des soins devenus plus prenants avec le repli sur l'unique sphère familiale de tous les individus du foyer. Cette enquêtée raconte qu'elle voit le premier confinement comme une chance donnée à son couple qui bat de l'aile depuis plusieurs années déjà, et à son mari de (re)découvrir ses filles en leur consacrant davantage de temps qu'à l'accoutumée. Elle le quittera après un burnout à l'annonce du deuxième confinement. Au moment de notre rencontre elle loue un petit deux pièces où elle assure la garde partagée de ses filles.

Les effets sont également particulièrement marqués pour les récents autoentrepreneurs (n'ayant pas déclaré de revenus en 2019) ou encore les auteurs indépendants qui n'ont pas pu bénéficier de l'aide de l'État, et ont pu basculer au RSA ou bien s'y « enfoncer ».

Comme cet artiste aux multiples talents et facettes, qui selon lui était, peu avant la pandémie, plutôt dans « *une bonne dynamique professionnelle* » après avoir traversé une année très peu productive. Cet homme auteur indépendant de 45 ans¹¹ avait notamment participé à l'écriture de sketches pour une série TV à l'heure de grande écoute, et campait même un petit rôle dans certains. Au moment de notre rencontre il espérait que son livre en projet « *Où mourir à Paris* » illustré de dessins d'amis humoristes (dont certains disparus de Charli Hebdo) pourrait enfin voir le jour. Ce qui aujourd'hui est chose faite ! Il aura pourtant bien failli se laisser engouffrer par ce premier confinement total, qui développait son côté asocial comme il dit et l'invitait à se replier sur lui-même. Si avant le confinement il avait ses petites habitudes au café du coin avec « *son petit noir et son canard* », il aime aussi la réalité virtuelle et tout l'univers qui va avec : les heures passées devant les écrans, sans distinction entre le jour et la nuit, et le fait de rester enfermer chez soi pendant des jours... Ancien intermittent du spectacle, il est bénéficiaire du RSA depuis 5 ans et semble se maintenir grâce à ce minima et aux aides au logement. Il souligne aussi que la pandémie aura été une période d'autant plus difficile pour les célibataires et les personnes nécessitant un suivi médical comme lui.

« Malheureusement avec le Covid, tout a été annulé. Avec le Covid, c'est emmerdant parce qu'on n'a pas accès aux publics. Les festivals ont tous été annulés cette année encore une fois. Ben même pour faire les conférences, c'était impossible. Et moi ça me permet de tisser un réseau : les festivals, les trucs comme ça. Donc, si je ne peux pas être au contact avec des gens, ce n'est pas évident. [...] Pour moi le Covid a vraiment cassé un rythme, une avancée de travail. Parce que c'est vrai que TF1 allait m'apporter beaucoup de travail et beaucoup de boulot et de réseau. Ça, ça m'a coupé l'herbe sous les pieds. Parce que je comptais vraiment là-dessus, sur ce projet. Moi j'allais être impliqué ensuite sur les tournages pendant plusieurs mois. Donc, ça allait vraiment être un truc super pour réseauter et m'installer dans ce truc-là. Et malheureusement, ben ça a fini juste par les suivis de mails, par de la visioconférence, et puis terminé. Et puis après ils m'ont oublié, quoi. Ils ont évité le truc. Enfin, pendant un an, je n'ai pas travaillé. »

Par ailleurs, le fait d'avoir été « au front », aura pu avoir des effets très importants, au péril de l'équilibre familial¹². Dans ce contexte, la possibilité de recourir au télétravail apparaît alors plutôt comme un privilège, mais les entretiens en ont aussi rappelé les risques. Certains facteurs ont en effet dégradé les conditions d'exercice de ce nouveau mode de travail : taille et organisation spatiale du logement, mise à disposition ou non par l'employeur

11. Cf. tableau synoptique, interview n°3.

12. Ce fut le cas d'une des personnes interviewées, mère de famille monoparentale, qui démarrait une période d'essai pendant le premier confinement et qui a dû laisser sa fille seule à leur domicile pendant qu'elle allait travailler, nous y reviendrons dans le point IV sur la question de la parentalité.

du matériel informatique et éventuel bon fonctionnement, nombre et âge des enfants, état de santé des membres du foyer, mais aussi les questions relatives au genre et à la répartition des tâches domestiques entre les membres du foyer. En effet, la crise et le recours massif au télétravail ont mis en lumière le cumul de la charge de travail professionnelle, domestique, éducative, ainsi que mentale, afférente en particulier aux mères de familles.

La situation d'emploi des individus avant la crise sanitaire et les revenus qui en découlent conditionnent le niveau d'exposition aux effets de celle-ci. À l'inverse, les minima sociaux dont les montants restent fixes quelques soient les conditions d'attribution, ont représenté pendant ces périodes d'arrêt ou de réduction de l'activité professionnelle en France, une protection immuable.

2) LES MINIMAS SOCIAUX COMME PROTECTION IMMUABLE

Si les montants des minima se situent bien en dessous du seuil de pauvreté, ils représentent en temps normal comme en temps de crise une protection surtout parce qu'elle ne fluctue pas en fonction des événements exogènes. Ainsi si les minima sociaux¹³, qui bénéficient généralement à des personnes à la situation financière modeste, voire précaire, ont continué à jouer leur rôle. En effet ils ont évité aux bénéficiaires de subir une partie des effets économiques et sociaux de la crise : dans le panel des personnes interrogées ici, ces derniers estiment ne pas avoir connu de changement majeur de situation en termes d'activités ou de ressources. Certains ont expliqué qu'ils avaient le sentiment de vivre un confinement social « de fait » avant la crise, leur précarité économique ne leur permettant pas de sortir ni d'avoir une vie sociale. Un double constat qu'avaient déjà posé en mai 2021, Juliette Baronnet et Didier Vanoni dans leur contribution « Les pauvretés dans la crise sanitaire » au rapport du CNLE « La pauvreté démultipliée »¹⁴.

D'après ce que nous en disent les quelques personnes dans cette situation que nous avons interrogé, leurs expériences illustrent bien le rôle protecteur qu'ont pu jouer les minima sociaux dans cette crise. Si les minima représentent une vie très contrainte, ils assurent à leurs bénéficiaires un seuil comparable à une bouée permettant de garder la tête hors de l'eau. La difficulté se manifeste principalement pour eux quand il y a basculement d'un critère endogène de leur situation (comme une séparation par exemple). Les outils de notre système de protection sociale semblent donc avoir joué un rôle important dans les récits des personnes interrogées. Notons toutefois que les minima sociaux et surtout le RSA ne permettent pas de vivre une vie sociale décente¹⁵. Ainsi ces témoignages rappellent également les impacts en termes d'arbitrage et de repli sur soi que peuvent provoquer les situations de pauvreté.

« Nous personnellement, en temps normal, on n'a pas les moyens d'aller au restaurant. On n'a pas les moyens d'aller au cinéma. En temps de Covid on a toujours les mêmes dépenses. Il n'y a rien qu'on ne peut reporter. Si c'est sûr qu'ils vont au restaurant, qu'ils vont au cinéma, qu'ils font des tas de sorties, des voyages, oui eux ils vont économiser. Donc ceux qui économisent c'est ceux qui ont de l'argent. Ceux qui n'ont pas d'argent, ils ne peuvent pas économiser. »

Après avoir passé de très longues années en prison, cet homme originaire des Balkans (et

¹³ RSA et ASPA dans le cas des personnes interrogées pour l'enquête.

¹⁴ « Face à ces expositions aux risques multidimensionnels, la crise sanitaire joue enfin un rôle révélateur de la performance du système de protection sociale : les ménages « protégés » parmi les plus défavorisés s'en sont plutôt bien sortis dans un premier temps, tels ceux qui étaient logés dans le parc social et bénéficiaires du RSA, d'une pension ou d'une indemnité chômage n'ont pas ressenti les confinements et leurs suites de la même manière que des ménages qui pouvaient avoir des revenus supérieurs mais tirés d'une activité à l'arrêt (dans la restauration, la culture, l'animation, les employés des commerces non essentiels...) et qui étaient logés dans le parc privé. »

« [La vie quotidienne] des personnes qui vivent dans la pauvreté en général et dans les minima sociaux en particulier est régie par des contraintes multiformes, donnant à ces personnes le sentiment d'être confinées ou assignées à résidence, avant même l'adoption des mesures de protection sanitaire. Les minima sociaux, cela est avéré par de nombreuses enquêtes et rapports associatifs, ne permettent que de survivre et non de vivre. »

¹⁵ Cf. la notion de budget de référence et les études menées par l'ONPES, voir rapport 2014-2015.

âgé de 73 ans¹⁶ au moment de notre rencontre) reprend contact avec une ancienne petite amie. Elle décide alors de l'aider et lui offre la possibilité de « *s'en sortir* » en rompant un cycle vicieux dans lequel il est jusqu'à présent (délit-prison-délit). Elle se charge de sa réinsertion et gère les nombreuses démarches administratives à effectuer pour faire valoir son statut de réfugié et ses droits à la retraite. Il est bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique aux personnes âgées (ASPA) ainsi que du complément de ressources Paris Solidarité attribué par la Ville de Paris. Au début, ils vivent à quatre sous le même toit, se regroupant autour de trois générations : l'enquêté et son ancienne compagne d'une soixantaine d'année à l'époque, le grand fils et la mère de la celle-ci. La doyenne du groupe, atteinte de la maladie d'Alzheimer est prise en charge par l'enquêté, sans qualification, sans travail et sans espoir d'en trouver à son âge avancé. C'est donc lui qui s'est alors occupé d'elle au domicile de la fille. La famille n'a jamais fait appel à un soutien extérieur, ni aide à domicile ni aide financière. Depuis le décès de la vieille dame, qui marque une grande perte pour eux malgré sa maladie dégénérante, ils vivent, et ont partagé les confinements ensemble, tous les trois. L'enquêté s'occupe de la maison, son ex-compagne télétravaillait, et son fils âgé de trente ans dont le métier est d'installer du matériel respiratoire à domicile est resté en activité sur toute la période. Chacun des membres dispose d'un espace de vie lui permettant d'avoir « *son intimité* » (même si l'enquêté dort dans le salon) et tous apprécient de partager des moments communs (même si imposés lors des différents confinements).

« *J'ai l'impression d'être confinée depuis vingt ans. Je prends conscience avec les événements récents que je suis rodée au confinement et à la solitude depuis longtemps* », nous confie cette belle femme élégante de 60 ans¹⁷ qui, selon elle, a un « *profil atypique* » par rapport aux autres bénéficiaires du RSA. Originnaire de la petite bourgeoisie de Province, elle fuit ce climat étiqué et même violent, pour réaliser son rêve américain. Elle y travaillera 15 ans dans le secteur du marketing pour une grosse société de musique. L'année 2001 correspond aux attentats du 11 septembre et à une rupture amoureuse. Elle quitte tout pour se réfugier à Paris. C'est une période où, avec le recul, elle dit avoir traversé une dépression sans le savoir : elle a 40 ans, elle est célibataire, n'a pas fondé de famille, elle se sent seule, n'a aucun statut (car ses diplômes ne sont pas reconnus en France), éprouve un fort sentiment d'échec et enchaîne les petits boulots. Forte de son épargne acquise aux USA, elle s'achète un 60m² dans un beau quartier de la capitale, ce qui au moment de notre rencontre représente clairement un filet de sécurité. Cultivée, curieuse et touche à tout, c'est en 2018 qu'elle s'installe comme guide conférencière à son compte. Elle s'endette pour l'achat d'un VTC en vue de transporter ses futurs clients et se crée elle-même un site Internet. La crise sanitaire l'arrête en plein élan, et se voit, malgré le sentiment de honte qu'elle décrit, dans l'obligation de faire une demande de RSA au déconfinement de mai 2020 (minima social qu'elle avait déjà perçu en 2002). On la sent très éprouvé par ces dernières épreuves, aussi parce que les conditions de vie imposées par la pandémie lui renvoient l'impression qu'elle est confinée depuis 20 ans déjà et qu'elle s'inquiète de ses conditions de vie quand elle prendra sa retraite.

La protection apportée par les minima sociaux n'a pas été vécue positivement par toutes les personnes, notamment celles dont la crise sanitaire est responsable du fait de percevoir cette allocation. Lorsqu'il y a un changement de statut dû à la mise à l'arrêt de l'activité liée à la pandémie, il a entraîné chez certains un sentiment fort de déclassement. Bien que limitant les impacts économiques de la crise pour ces personnes, l'entrée dans le système de protection sociale apparaît dans ces situations comme un facteur amplifiant des effets socioéconomiques et psychologiques négatifs liés à la crise.

16. Cf. tableau synoptique, interview n°4.

17. Cf. tableau synoptique, interview n°13.

III. L'INSTABILITÉ OU L'ÉTAT DÉGRADÉ DU LOGEMENT OU DE L'HÉBERGEMENT COMME FACTEURS FORTS DE FRAGILISATION DURANT LA CRISE

1) LES CONDITIONS DE LOGEMENT OU L'ABSENCE DE LOGEMENT

Les conditions de logement ou l'absence de logement sont des facteurs qui ont fortement impacté le degré d'exposition des populations à la crise sanitaire. Si les personnes rencontrées bénéficiaire d'un logement personnel, et plus particulièrement dans le parc social, ont eu des conditions de vie « supportables » durant les confinements, d'autres au contraire ont été mises en grande difficulté, notamment les personnes sans logement stable, ou bien vivant dans de petits logements, inconfortables, voire insalubres dans lesquels ils étaient contraints de vivre jour et nuit.

« C'est un studio de 15m² tout pourri. Il y a de l'humidité partout. Je l'ai signalé à mon assistante sociale quand j'étais à l'hôpital parce que les murs sont devenus tout noir et là aussi, ils sont noirs. Et comme je suis opérée d'un cancer du poumon encore donc c'est insupportable. L'assistante sociale a appelé l'agence. L'agence, ils ont parlé aux propriétaires et ils ont repeint les deux murs, mais ça fait vraiment trois ans maintenant que le travail qu'ils ont fait ce n'était rien du tout. L'humidité est toujours là. Je m'étouffe. »
[Cf. tableau synoptique, interview n°11 et et portrait page 6]

Les situations d'hébergement chez un tiers, une alternative courante au sans-abrisme, ont parfois été remises en causes et empêchées durant le premier confinement ou les couvre-feux¹⁸. À deux reprises dans notre corpus, cette fin d'hébergement est racontée comme anticipée par les personnes elles-mêmes qui, d'ordinaire peu présentes en journée, auraient alors dû occuper ce lieu, principalement de sommeil, 24h/24h.

« Pendant 3 ans j'ai habité chez une copine, On était de la même région au pays. Je n'avais aucun problème, je dormais dans le salon. Avec le confinement, tout le monde est à la maison, les parents et leurs 5 enfants, C'est moi-même qui ai vu qu'on n'était pas bien là-bas » raconte une femme âgée de 57 ans¹⁹.

Employée dans la même entreprise d'hôtellerie depuis 5 ans, la crise sanitaire signe pour elle « la mort » du secteur. Si elle a pu bénéficier du chômage partiel au début, elle a ensuite été licenciée. Au moment de notre rencontre elle doit vivre sans ressources pendant 6 mois du fait du délai de carence imposé par pôle Emploi. Suivie par ce même organisme, il lui est octroyé par deux fois une petite aide financière de la Ville de Paris à titre alimentaire. Arrivée en France en 2006, elle enchaîne les hébergements chez des tiers. Elle vit actuellement dans la chambre surencombrée de son compagnon (avec qui elle entretient une relation depuis 6 ans), lui-même hébergé en résidence sociale et favorable DALO. Elle vit seule (car son ami était coincé au pays), dans ce petit espace, le premier confinement, qu'elle aura trouvé « dur ».

La Covid-19 a aussi rendu la vie à la rue d'autant plus difficile. Les problèmes fréquemment remontés concernent la saturation du 115, le recours à la mendicité impossible, la fermeture des

¹⁸ Les chiffres du SamuSocial enregistrent parmi les demandes au 115 du 2 mars au 13 mai 2020 une augmentation des appels de la part des personnes hébergées chez un tiers de 4 points, passant de 16,5 à 20 %.

¹⁹ Cf. tableau synoptique, interview n°12.

associations et la moindre disponibilité des bénévoles, le non accès aux protections (masques et gel hydroalcoolique), etc.

« Il y a des fois où j'appelais le 115 et il y a des fois où je dormais à l'église. Tu appelles le matin, on t'enregistre, après on te dit : «Il faut encore rappeler le soir vers 17 h, 18 h». S'il y a de la place, on te dit que : «Ouais, attends, on va te rappeler vers 20 h», et tu attends à 20 h, là, on te dit que : «Ouais, désolé, tu es un garçon. Il n'y a que de la place pour les filles». Donc il faut te débrouiller, et là je pars à l'église. Parce que comme je chante à l'église, des fois, le pasteur m'a prêté la clé pour aller dormir là-bas. Donc je mets juste le lit comme ça en bas et après je dors. Mais il faisait trop froid parce qu'il n'y avait pas de radiateur. [...] Sinon] Je venais souvent ici à la PSA pour faire les réclamations parce que je n'étais pas encore stable. Et on m'a donné des papiers de circulation et j'ai pu marcher, peu importe où j'allais, comme je n'avais pas d'hébergement. L'assistante sociale m'avait fait une lettre pendant le confinement, quand les policiers/policières arrivaient, je leur montrais que j'étais sans hébergement et après, ils ne pouvaient pas me donner une contravention. »

C'est le récit d'un jeune homme exilé, âgé de 23 ans²⁰. Il est arrivé majeur en France et sera demandeur d'asile au moment de la crise du coronavirus. Il obtiendra le statut de réfugié après deux années passées en France, en mai 2020. Hébergé depuis dans un foyer jeunes travailleurs (FJT) et bénéficiaire de la garantie jeune pour une durée d'un an, il était à la rue pendant les deux premiers confinements. C'est une période qu'il qualifie de très dure, où il appelait le 115, sans toutefois obtenir une mise à l'abri systématique. Il a eu la chance de rencontrer un pasteur de la même origine que lui qui lui offre le couvert de temps en temps et lui laisse les clés de son église pour y dormir quand il ne trouve pas d'autre solution. Du fait de sa situation de sans-abri, la Permanence Sociale d'Accueil qu'il fréquente activement (c'est aussi le lieu de notre rencontre), lui délivre un laissez-passer attestant qu'il est sans hébergement et qui lui permettait de circuler pendant les confinements et autre couvre-feu sans risquer une contravention.

2) DE LA MISE À L'ABRI À L'HÉBERGEMENT INSTITUTIONNEL

Certaines personnes sans solution d'hébergement durant les confinements ont pu bénéficier d'une mise à l'abri d'urgence et temporaire allant de quelques nuits à plusieurs mois, comme l'accès à un centre d'hébergement d'urgence, à un foyer de jeunes travailleurs ou à une chambre d'hôtel. À nouveau, la Covid a rendu les conditions de vie en centres d'hébergement, cloîtrés et suroccupés (pour répondre aux besoins exceptionnels d'hébergement durant cette période) parfois plus compliquées encore que d'ordinaire. Néanmoins, et quand les conditions le permettent (présence d'un espace commun, impulsion donnée par les professionnels gérant le FJT, solidarités spontanées), ce type de solution d'hébergement a pu être propice à la mise en place de mécanismes de veille sociale et à la constitution de réseau solidaire avec de fortes possibilités d'entraide. L'aide institutionnelle apportée par l'hébergement est donc apparue dans les entretiens comme un facteur protecteur fort face aux effets de la crise sanitaire sur les situations de logement.

C'est le cas pour cette jeune fille souriante et enjouée, qui cache derrière cette bonhomie de façade un parcours migratoire probablement difficile/traumatisant. Agée de 19 ans²¹, elle est arrivée fin décembre 2017 en France, où elle est prise en charge par son oncle qui vit en banlieue parisienne. Elle raconte qu'elle a quitté l'Angola contre son gré, mais n'explicite pas la raison de sa venue en France. Au début elle ne s'exprime pas en français (elle parle portugais) mais obtient une équivalence pour intégrer une seconde générale au lycée. Au bout d'une année, elle confie

20. Cf. tableau synoptique, interview n°17.

21. Cf. tableau synoptique, interview n°16.

aux assistantes sociales scolaires les problèmes qu'elle rencontre avec son oncle. Ces-dernières lui trouvent rapidement une place dans un foyer pour mineurs où elle passera 6 mois, s'en suit la mise à disposition d'un appartement semi autonome pendant un an avant de se voir hébergée (pour 18 mois maximum) en FJT à la veille du premier confinement. Au moment de notre rencontre, elle est bénéficiaire d'un contrat jeune majeur dans le cadre duquel elle perçoit 450€ par mois. Elle venait le jour même de passer les dernières épreuves du baccalauréat. Elle aura fait sa première et sa terminale en distanciel. La première année de la pandémie, les cours se faisaient par correspondance avec devoirs à renvoyer, ce qui lui aura causé beaucoup de difficultés en termes de mobilisation, et de non décrochage. Pour l'année de son BAC, le lycée était alors à la pointe des outils numériques et dispensait tous les cours en visio, ce qui selon elle était beaucoup plus facile à suivre. Côté implication, elle raconte qu'elle s'est vraiment « réveillée » quand l'établissement l'a appelée pour prendre de ses nouvelles alors qu'elle enregistrerait plusieurs absences. Elle aura par ailleurs dû souscrire un forfait Internet pour avoir la fibre puisque, si le FJT est raccordé, les appartements n'en sont en revanche pas systématiquement équipés.

Elle raconte « moi c'est le premier confinement qui m'a vraiment neutralisée, si je peux dire. J'étais vraiment perdue en tout. En plus, ce qui m'est arrivé c'est que j'étais nouvelle dans la résidence... Je ne connaissais personne, personne ne me connaissait. Tu n'avais pas la possibilité de frapper à la porte d'à côté pour dire : « bonjour, je suis la voisine ». J'étais vraiment obligée de rester dans la chambre. [...] Il y a des encadrants, qui ont commencé à intervenir par des appels pour savoir : « Comment ça se passe là-bas ? » C'est par là que je me suis sentie un peu soulagée. En fait après un mois de galère que j'ai passé, le deuxième mois était plus détendu. Des jeunes motivés du foyer ont commencé à faire du porte-à-porte. C'est là que j'ai connu les gens en fait. Il y avait l'ex-président du CVS²² (conseil de la vie sociale). Ils venaient à plusieurs pour te parler, pour savoir comment tu vas. Moi, personnellement, ça m'a vraiment aidé. Après on partait dans des chambres, on mettait de la musique, on mangeait. »

Dans une approche plus globale du parcours logement, c'est aussi le cas de ce retraité âgé de 73 ans²³ qui vit depuis 2009 dans un grand studio (32m²) d'une résidence services du CASVP comprenant 130 logements. Originaire de Tunisie il est arrivé à 18 ans à Paris en 1967 pour travailler. S'il a toujours eu un emploi il touche une petite retraite principalement parce que sans le savoir il a travaillé 15 ans au noir (son employeur lui fournissait des fiches de paie mais ne le déclarait pas). Sans famille en France, il s'occupe financièrement de ses neveux (en envoyant régulièrement de l'argent) depuis la mort de son frère dans un accident de voiture.

Son entrée en résidence fait suite à un long et chaotique parcours logement : après 10 ans en sous location, il se voit obligé de vivre un an et demi dans un garage avant de retrouver une chambre de bonne qu'il habitera pendant 2 ans. Il bénéficie de l'aide de son assistante sociale dans toutes ses démarches, mais déplore l'absence de wifi dans la résidence ce qui complique son accès au numérique (doit avoir recours au cyber café qui « coûte cher quand on est lent »). On le sent un peu sceptique concernant la dangerosité du virus et vis-à-vis des informations relayées par les mass médias. Toutefois il a toujours respecté les consignes et les gestes barrières. Son réseau se limite à quelques voisins avec qui ils se rendent des services. Il ne fréquente pas le restaurant émeraude ni le club tout en regrettant la dégradation de la qualité des résidents depuis quelques années où la priorité serait donnée « aux fous et aux clochards ».

22. Fonction occupée par la jeune fille au moment de l'interview.

23. Cf. tableau synoptique, interview n°7.

IV. LE RÔLE DES RELATIONS FAMILIALES ET EXTRA FAMILIALES RÉINTERROGÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE

1) DES EFFETS RELATIONNELS DE LA CRISE TRÈS DIFFÉRENTS SELON QUE LA PERSONNE SOIT ENTOURÉE OU AU CONTRAIRE ISOLÉE SOCIALEMENT

Si le réseau relationnel est constitué de la sphère familiale, la crise a pu, dans certains cas, offrir une opportunité de se rapprocher, voire de se retrouver et même à certains de se réfugier dans un logement hors de la capitale.

C'est le cas de cette jeune mère²⁴ qui arrive à se confiner dans sa maison d'enfance, chez ses parents. Elle y est aussi en compagnie de son frère, de sa sœur et de ses deux jeunes enfants (de 2 ans et 4 ans). Suite à une séparation d'avec le père un an auparavant, elle profite de ce temps pour « se retrouver » et renouer contact *via* les réseaux sociaux avec son premier amour de jeunesse. De retour à Paris à l'été 2021, elle quitte tout : la capitale (qu'elle a rejoint vingt ans plus tôt et où elle dit y avoir eu une vie heureuse de jeune adulte), son poste dans la restauration auprès d'un grand chef cuisinier connu et très conciliant à son égard, cette vie parisienne ultra rythmée dans laquelle il faut sans cesse courir, son petit logement hors de prix. Elle met fin à une vie qu'elle analyse au final comme peu satisfaisante en tant que jeune mère et surtout, avec du recul, stressante à outrance.

« Je pars le 14 mars en faisant un petit sac, vraiment un tout petit sac, et avec mes enfants et puis là j'apprends le week-end, donc le 14 mars c'était un samedi, je me souviens, le soir on apprend que tous les restaurants, tout est confiné. Heureusement que j'ai eu la chance de partir avant le confinement. Donc, j'étais chez mes parents à la campagne, dans ma maison d'enfance, avec mes deux enfants. Il y avait mon frère, il y avait ma sœur. On était bien, quoi. [...] J'ai pu profiter du calme, de ne pas être stressée par le boulot. Là, vraiment c'était tranquille, une redécouverte de ce quelque chose qui me manquait. [...] Je commençais à 8 h du matin jusqu'à 17 h. Je ne voyais pas mes enfants. Je courais, la baby-sitter n'était jamais à l'heure donc j'étais tout le temps en retard au boulot. Enfin, j'avais un rythme de vie assez... Moi Paris, j'en pouvais plus. J'étais tout le temps stressée. Mes parents ne me reconnaissaient pas. C'est vrai que le rythme de vie avant le confinement, je ne voyais pas mes enfants. C'était toujours speed. Je regardais ma montre tout le temps. Financièrement je n'y arrivais pas, je galérais tout le temps à la fin du mois. [...] C'est vrai qu'à un moment donné, je me suis dit : « Je ne peux plus ». J'ai 38 ans, j'ai deux enfants. Financièrement je n'en peux plus. Le rythme de vie à Paris m'écrase de plus en plus et puis j'ai rencontré quelqu'un donc... »

« Ce confinement m'a fait du bien, m'a aidée, m'a fait réfléchir à pas mal de choses : vie privée, vie familiale, le boulot. Je me suis fait, on va dire une petite coupure par rapport à Paris, j'ai réfléchi à ce qui me manquait ou pas et je me suis rendu compte qu'il me manquait quand même pas mal de choses dans ma vie. [...] J'ai pu faire des soirées dans le jardin avec mes parents, avec mes frères, avec ma sœur. »

Cependant, la présence et le soutien de la famille proche et des amis s'est surtout manifesté chez les personnes rencontrées dans cette étude par des contacts réguliers *via* les réseaux sociaux ou les modes de communication dématérialisés. Ce qui implique que les personnes non « connectées » se sont trouvées particulièrement exposées à un risque d'isolement.

24. Cf. tableau synoptique, interview n°9.

À l'inverse de cette retraitée de 69 ans²⁵, très active et très entourée qui déclare avoir très bien vécu le premier confinement surtout parce qu'elle profitait quotidiennement, avec une copine, dans les rues sans circulation, de l'heure de promenade autorisée. Elle a aussi pendant cette période découvert les plaisirs liés aux groupes WhatsApp de copines et les séries sur Netflix (abonnement pris et partagé par son fils pour l'occasion). Arrivée de Tunisie en France avec ses parents à 18 ans elle fera toute sa carrière comme commerciale dans la confection. Depuis ses 60 ans, elle touche une petite retraite mais bénéficie par ailleurs d'un logement social très agréable obtenu il y a 30 ans alors que, mère célibataire de 2 jeunes enfants, elle risquait l'expulsion pour une dette locative contractée par son ex-mari (alors qu'elle s'était un temps expatriée pour raison professionnelle). Elle a une bonne connaissance des aides et de ses droits, elle est bénéficiaire du Paris Logement et du Pass Navigo senior. Si elle dit avoir plutôt bien vécu les débuts de la pandémie, excepté le fait de ne pouvoir voir ses enfants et petits-enfants comme à l'accoutumée, elle devra, suite à un bilan de santé à l'automne 2020 se faire opérer d'un goitre, qu'elle aussi qualifiera de somatique. Ayant une vie sociale bien remplie, les périodes de confinement imposées lui permettent de faire des économies substantielles (surtout parce qu'elles ne part plus en vacances depuis le début de la crise).

Elle raconte « *heureusement qu'on avait le droit de sortir au premier confinement et puis après avec les copines on rigole, on a WhatsApp, je faisais des tutos, et je mettais la musique, je dansais devant mon miroir, j'ouvrais la fenêtre et il y avait le balcon et les voisins.* »

Par ailleurs, cette situation inédite a laissé place à de nombreuses et belles manifestations d'élan citoyen. La solidarité comme phénomène de résilience né de la crise peut-être illustrée par certaines expériences relatées dans les entretiens. Par exemple, ce pasteur d'un pays d'Afrique qui a offert à plusieurs reprises le couvert au sein de sa famille à un jeune demandeur d'asile ayant fui le même pays. Il lui a aussi permis de dormir à l'abri dans son église située en banlieue parisienne. Ils sont toujours en contact aujourd'hui, très ému quand il parle de lui, le jeune homme le compare à un père de substitution.

Ou encore cette femme qui aura pris soin d'une compatriote ayant fui la côte d'Ivoire et les violences conjugales affligées par un mari plus âgé qu'elle et épousé de force²⁶. C'est une amie d'enfance vivant à Paris qui l'a décidée et aidée à la rejoindre. À son arrivée, c'est cette même amie qui l'héberge la nuit pendant quelques temps. Par la suite, elle tombe enceinte et, voyant le confinement s'annoncer, elle décide de partir. Elle obtient une place dans un hébergement collectif qu'elle quitte rapidement car les capacités d'accueil auraient été rendues inconditionnelles et augmentées au-dessus de la jauge normale (pas de critère de sélection, si ce n'est de ne pas avoir de domicile et mixité du site). De plus, ce centre d'hébergement d'urgence limité à quelques nuits et fermé en journée en temps ordinaire, s'est transformé « *en prison* » selon l'enquêtée, avec interdiction de sortir pour les personnes hébergées par respect des mesures strictes de confinement. Cette future mère, par peur de la contamination pour elle et son bébé a préféré vivre dans la rue, lieu qu'elle pensait plus sûr en comparaison. Repérée au bout de quelques temps par une habitante du quartier, cette dernière lui aura permis de dormir dans le hall de son immeuble, cachée sous un escalier. Cette dame lui fournira également des vêtements et de la nourriture pendant le premier confinement et ce jusqu'à sa prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance. Aujourd'hui hébergée par le 115 dans un l'hôtel, elle tente de mettre à distance et d'oublier les traumatismes liés à son parcours, et s'occupe de sa petite fille qu'elle a prénommé Chance.

25. Cf. tableau synoptique, interview n°2.

26. Cf. tableau synoptique, interview n°14.

Le rôle de l'entourage apparaît, dans les récits, déterminant pour surmonter les effets relationnels de la crise sanitaire, tandis que la solitude, à l'inverse, accentue ses effets négatifs avec des répercussions sur le moral et l'isolement des individus.

Relevons ici le cas particulier des jeunes, pour qui la place et le rôle joués par les réseaux relationnels sont particulièrement importants : les mesures relatives aux confinements ou couvre-feux (cours en distanciel, sorties ou regroupements interdits, difficultés à vivre des expériences amoureuses...) ont eu sur cette population un impact en termes de perte de contacts et de sociabilité encore plus fort.

2) L'ÉQUILIBRE FAMILIAL ET LE RÔLE DES PARENTS BOULEVERSÉS AU GRÉ DES CONFINEMENTS

Les familles ont dû réorganiser leur quotidien autour des enfants, inventer de nouvelles manières de les prendre en charge et, le cas échéant, de leur faire l'école à la maison. Dans notre échantillon, le nombre d'enfants à charge, leur âge et/ou leur niveau de scolarité, la présence ou non d'un handicap sont des facteurs déterminants dans le risque d'épuisement parental. N'avoir qu'un seul enfant au domicile semble avoir limité la charge de travail liée à la prise en charge de l'enfant et de sa scolarité, ainsi qu'une forme d'« éparpillement » intellectuel (vécu notamment par les parents devant assurer des cours de plusieurs niveaux scolaires au quotidien). L'âge s'est aussi révélé déterminant pour la charge de travail parentale, puisque jusqu'à six ans les enjeux scolaires sont limités, et que les adolescents peuvent révéler une certaine autonomie face à l'enseignement qu'ils suivent. Ces différents facteurs interfèrent bien évidemment sur toutes les questions relatives à la parentalité, que les adultes concernés n'auront pas manqué de se poser. Ce processus conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale, dont le but est d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

La structure familiale aussi a des effets sur la charge de travail parentale et domestique, notamment au sein des familles biparentales hétérosexuelles : les rapports sociaux de genre ont impliqué une exposition encore plus forte pour les femmes, qui ont absorbé la surcharge de travail (domestique et scolaire).

« Je ne m'en sortais pas. Mais d'ailleurs, on a toutes envoyé des messages. On était toutes connectées, toutes les copines se connectaient sur Facebook en disant : « Vous n'avez pas l'impression qu'une moissonneuse-batteuse vous est passée dessus là » Alors là, j'ai passé ma journée à faire maman le matin, maîtresse d'école, cantinière le midi, puis re-maîtresse d'école, et de nouveau maman avec tentative d'activité périscolaire parce que les gamins, ça a besoin de bouger d'autant plus sachant qu'ils n'ont pas le droit de sortir. »
[Cf. tableau synoptique, interview n°19 et portrait pages 9/10]]

Comme souvent, les familles monoparentales ont été particulièrement exposées. Une des situations rencontrées illustre certaines décisions très difficiles à prendre avec le cas de cette mère choisissant de laisser sa fille de 8 ans²⁷ seule la journée avec ses devoirs afin de ne pas interrompre sa période d'essai (en tant que caissière de supermarché) commencée quelques jours avant le confinement total. Elle déclare qu'elle ne se voyait pas gâcher l'opportunité qui lui était donnée d'offrir une vie et un avenir meilleurs à sa fille grâce à ce travail. Elle parle de « sacrifices » réalisés pour décrocher le CDI tant convoité.

« Si ton enfant n'a pas 16 ans, tu avais le droit de rester à la maison. Mais moi à ce moment j'ai dit non, je veux garder ce travail, je voulais impressionner mes patrons et j'ai continué à travailler. [...] Je faisais de grosses journées. En rentrant à la maison je pouvais juste me laver puis m'occuper de ma fille. Des fois j'étais tellement fatiguée que je préférais aller me coucher que de manger. [...] Les horaires pendant le confinement c'était de 10 heures à 19 heures, avec 30 minutes de pause. Des fois même je venais à 9 heures quand il y

27. Cf. tableau synoptique, interview n°20.

avait beaucoup de boulot, les jours de livraison (mardi, vendredi, samedi) et je finissais à 20 heures. [...] J'étais motivée, je suis la seule femme, les autres employés sont des hommes, ils n'ont pas leurs enfants à charge, mais moi j'ai laissé ma fille pour venir travailler. »

Quand nous faisons l'entretien elle a emménagé le week-end précédent dans un F2 « louez solidaire et sans risque » après deux années passées à l'hôtel avec sa fille âgée de 10 ans. Sa fille qui depuis le jour même va dans une nouvelle école, a beaucoup souffert de ce mode d'hébergement, par exemple de ne pas pouvoir accepter d'aller chez des copines parce qu'elle ne pouvait pas rendre en retour l'invitation. Auparavant elles avaient, mère et fille, été hébergées par une amie sénégalaise pendant trois ans. Au moment de notre rencontre, elle attend des meubles qu'elle a commandés et vit parmi les cartons, mais elle est ravie d'avoir pu accéder à un logement autonome, particulièrement dans ce quartier qu'elle connaît très bien pour y travailler depuis mars 2020 dans une supérette. C'est toujours cette même amie qui dès qu'elle a obtenu le statut de réfugié (pour cause de risques d'excision de la fillette) la recommandera à ses patrons qui l'embaucheront comme caissière seulement quelques jours avant le début du confinement total. À ces débuts, son entourage amical ainsi que le voisinage de l'hôtel, ont essayé de la décourager de continuer en lui disant qu'elle prenait des risques, puis évitèrent de la croiser. Elle prend elle-même conscience du danger potentiel lorsqu'un matin BFM TV annonce qu'une caissière d'une quarantaine d'années a contracté le virus et en était morte. Même si la patronne fournit à ses employés gants et masques (de chantier qu'elle détenait d'auparavant), et met très rapidement en place des vitres de protection en caisse, la jeune femme est prise d'une grande anxiété quand elle se rend au travail. D'autant plus qu'à un moment elle abandonnera les gants en plastiques, insupportables en cas de grosses chaleurs. Elle déclare toutefois qu'elle ne se voyait pas gâcher l'opportunité qui lui était donnée d'offrir une vie et un avenir meilleur à sa fille grâce à ce travail. Elle est restée « au front » pour impressionner ses patrons et que pour cela elle aura dû décider de laisser sa fille seule la journée. Elle vérifiait le programme scolaire le soir en rentrant et corrigeait ce qu'elle pouvait. Le fait d'être livrée à elle-même aura selon sa mère « *fait grandir* » sa petite de 8 ans, qui pendant cette période aura appris à se laver toute seule, à se réchauffer son déjeuner, à utiliser un téléphone portable acheté à l'occasion pour pouvoir rester en contact toute la journée... Sa maman nous raconte que contrairement à elle qui était très angoissée tout au long du premier confinement (elle prendra même des antidépresseurs pendant un temps), sa fille aura a priori bien vécu la situation.

Ces débuts pendant le confinement total sont une période où il y a beaucoup de travail (jusqu'à 9h-20h contre 11h-19h en temps normal). Le magasin ne respecte pas les jauges de clients et la supérette est carrément prise d'assaut. Il fallait tenir la caisse et sans cesse réapprovisionner les rayons. Beaucoup de clients âgés de la supérette auront contracté le virus, certain même en mourront. D'un côté elle déplore que malgré leurs symptômes ces-derniers continuaient à fréquenter le magasin, mais d'un autre elle les excuse presque parce que c'était leur seule sortie. En revanche le deuxième confinement est beaucoup plus calme, sa fille est à l'école, il fait mauvais et froid, les rues sont désertes et la supérette beaucoup moins fréquentée.

Les propos des interviewés témoignent également de la complexité à gérer les situations vécues par leurs enfants, et notamment la difficulté à être éloignés des autres.

Une jeune femme âgée de 24 ans²⁸ nous confie : « *moi je ne sais même pas comment jouer, franchement ça choque un peu. [...] Mon fils m'a dit : « je préfère être à l'école ». Parce qu'à la maison, c'est comme s'il est coincé quoi. C'est quelqu'un qui aime jouer avec les autres. « Maman je veux sortir, je veux aller chez untel. Je veux aller chez le voisin jouer, maman, je m'ennuie. Je n'ai pas de frère, ce n'est pas possible, je veux aller au parc ». Moi aussi*

28. Cf. tableau synoptique, interview n°1.

j'ai un peu peur d'aller au parc avec lui. Quand il y a moins d'hommes, moins d'enfants, je vais là-bas, mais il y a un grand parc, je ne vais pas là-bas. [...] Non pour lui je souffre, quand je le vois comme ça je souffre un peu. »

En 2013, âgée de 16 ans cette enquêtée quitte à regret la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un regroupement familial pour rejoindre sa mère à Paris. La même année, elle tombe enceinte et est alors prise en charge à l'hôtel au titre de l'ASE. Elle obtiendra un CAP petite enfance, qui de son avis, l'aidera lorsqu'il faudra suivre la scolarité de son fils confiné pendant le CP, puis elle décrochera un stage en alternance à la Ville de Paris. Son récent parcours en France alterne entre déconvenues et réussites. Demandeuse de logement social avec sa mère, elles obtiennent un 67m² dans le 20^e arrondissement pour 1 100€ par mois. Depuis, sa mère a quitté le logement et elle assume seule ce budget. Au printemps 2019, elle est percutée par un chauffard qui prend la fuite. Arrêtée pendant 3 mois, elle souffre de plusieurs impacts/séquelles (à la tête et à la jambe principalement). Sans coupable identifié, c'est le fond de garantie qui devra l'indemniser, mais les expertises sont nombreuses, les démarches longues et fastidieuses. Elle ne réintégrera pas la crèche car c'est à cette période qu'elle est intronisée/introduite par une connaissance de sa mère comme employée estivale à la poste de tri de Roissy. Suite à ses « bons » états de service, elle se voit proposer à l'automne un CDI pour travailler de nuit toujours au centre de tri de Roissy. Elevant seule son garçon de 6 ans, elle a recours à son réseau familial pour assurer sa garde (sa mère ou une cousine qui à cette occasion dorment chez elle et rejoignent leur travail en journée une fois sa vacation terminée). Des grèves de transports très suivies démarrent alors qu'elle est en période d'essai. Pour pouvoir se rendre sur son lieu de travail, elle se voit dans l'obligation de payer des Uber et, dans la mesure du possible, fait du covoiturage avec des collègues pour regagner son domicile de l'est parisien. Elle signe son CDI peu de temps avant le début de la crise Covid-19, ce qui lui permettra de bénéficier d'un maintien de salaire dans le cadre d'autorisation spéciale d'absence pendant le premier confinement. À la rentrée scolaire 2020, son fils et elle sont contaminés par la Covid-19, ils sont tous les deux testés positifs et mis en quarantaine pendant 3 semaines (ce qui par ailleurs entraînera la fermeture de la classe de son fils). Pendant cette période très stressante pour elle, car elle a peur pour leur santé et surveille jour et nuit l'évolution de leurs symptômes, elle percevra des indemnités journalières, mais sans les primes liées au travail de nuit, ce qui réduit ses ressources. Depuis, elle accuse un déficit budgétaire, creusé par la baisse des APL (non entièrement compensée par la baisse des loyers) et un rappel de facture d'électricité de près de 1 000 €.

V. DEUX AUTRES FACTEURS REPÉRÉS COMME AGGRAVANTS OU PROTECTEURS : LE NUMÉRIQUE ET LA SANTÉ

1) LE NIVEAU D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE FACTEUR D'INCLUSION OU D'EXCLUSION

Cette introduction de l'école ainsi que du travail (pour les secteurs concernés) à la maison, fait de la disposition ou non d'un équipement numérique un facteur déterminant sur la manière de vivre le confinement. La crise sanitaire de 2020 a illustré les notions d'inclusion et d'exclusion numérique.

Le niveau d'équipement des ménages a été le premier problème en cas d'utilisation multiples : un seul ordinateur pour la famille, devant servir pour télé-travailler et pour télé-étudier. L'accès à une connexion wifi s'est aussi beaucoup posé dans les différents lieux d'hébergement collectif (hôtel, FJT, résidence autonomie).

« À propos des profs qui mettaient des visios, des cours à écouter en ligne et au moment du cours. Un jour, je me suis fâchée en disant : « je ne sais pas si vous vous en rendez compte, nous on a de la chance, on a un ordinateur. On a un ordinateur et c'est l'ordinateur professionnel de mon mari et je peux vous garantir que là en ce moment, il a autre chose à faire que de laisser une de ses filles passer ses journées sur l'ordi pour travailler parce que lui, il a tous les clients américains de l'hôtel qui sont en train de l'appeler, de le harceler pour être remboursés. Donc, là vous voyez, ne me demandez pas si ma fille travaille sur un ordinateur, ce n'est pas possible. On a un ordinateur pour toute la famille ! » »
[Cf. tableau synoptique, interview n°19 et portrait pages 9/10]]

En outre face à la crise sanitaire, nombre d'institutions ont démultiplié leurs services et les démarches à effectuer en ligne. Sans contact humain, sans le travail de vérification et de veille des agents, des retards/ problèmes de renouvellement ont pu exister provoquant des ruptures de droits, des mises entre parenthèses de démarches du fait du contexte, ou pire, du non-recours suite à la fermeture totale ou partielle des institutions pendant le premier confinement. Ce contexte aura pu entraîner une dégradation des situations due à l'absence de statut, à l'interruption des démarches administratives ou à la diminution de la couverture des prestations.²⁹

« Pour aller à la CAF, c'était l'enfer. J'ai fait la queue là-bas pour tout simplement avoir un rendez-vous téléphonique. Chez moi j'ai un ordinateur, mais il est tellement ancien que le système, quand j'arrive sur le site de la CAF, il bug parce qu'il est trop ancien. Une fois le rendez-vous téléphonique pris, il fallait que je configure mon téléphone pour pouvoir recevoir un numéro masqué. »
[Cf. tableau synoptique, interview n°10 et portrait page 7]]

²⁹ Le rapport du CNLE « La pauvreté démultipliée » précise que « l'ampleur du choc économique et social vécu, notamment lors du premier confinement, a conduit à des séries d'interruption de droits qui ont touché les personnes les plus pauvres dont les ressources dépendent principalement des prestations sociales. »

2) L'ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DÉTERMINE LE RAPPORT À LA CRISE SANITAIRE

L'état de santé des personnes a également des impacts complexes puisqu'une bonne santé préserve a priori des risques graves de la maladie, mais que l'existence de comorbidités avait pu préparer les personnes concernées à vivre dans les conditions sanitaires imposées par la crise. Par ailleurs la sur-mobilisation des services hospitaliers a mis entre parenthèses le suivi santé des personnes nécessitant une surveillance médicale.

« La pandémie m'a empêchée de continuer mes examens à l'hôpital parce que je dois me faire suivre. J'ai des problèmes intestinaux, assez rares, je suis obligée d'aller faire des examens régulièrement à l'hôpital. Et là du coup, je n'y suis pas allée parce qu'il y avait la Covid. Je me suis dit : « ce n'est pas la peine de prendre des risques à ce niveau-là ». Et donc je n'y suis toujours pas allée. »
[Cf. tableau synoptique, interview n°10 et portrait pages 9/10]]

S'agissant des personnes ayant connu un déracinement et un parcours migratoire, elles évoquent à demi-mot la réminiscence de traumatismes liés à leur histoire : les conditions de vie pendant les confinements ayant pu raviver certains souvenirs mettant à mal leur santé mentale.

« On était obligés de rester dans les chambres. Dans un espace de 12m². J'ai eu des angoisses. Je pourrais dire que déjà j'ai eu un parcours qui n'est pas bon. Alors, je me sentais comme si toute cette histoire passée, ça revenait sur moi. Il y a eu un certain temps où j'ai eu envie de parler avec des psychologues pour me faire oublier tout ça. Et j'avais des crises, j'ai fait de l'asthme. »
[Cf. tableau synoptique, interview n°16 et portrait pages 14/15]]

VI. LE CUMUL DES FRAGILITÉS DÉTERMINE LE DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ ET AUGMENTE LES RISQUES DE PRÉCARISATION : SYNTHÈSE DU TEST D'UNE HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

1) OBSERVATIONS IN SITU ET POST ENQUÊTE QUALITATIVE

À travers cette étude nous observons une grande différence de situations au sein de l'échantillon, partageant en deux pôles distincts la population rencontrée. Une population que nous qualifions de plutôt « protégée » des effets néfastes liés à la crise, et une autre qui semble au contraire particulièrement « exposée ».

Dans un premier temps c'est au cours des entretiens menés que transparait la situation d'« exposé » ou de « protégé » des participants, mais c'est surtout dans un second temps, au cours d'un exercice de représentation graphique du niveau personnel de vulnérabilité pour chaque individu rencontré, qu'elle apparaît clairement.

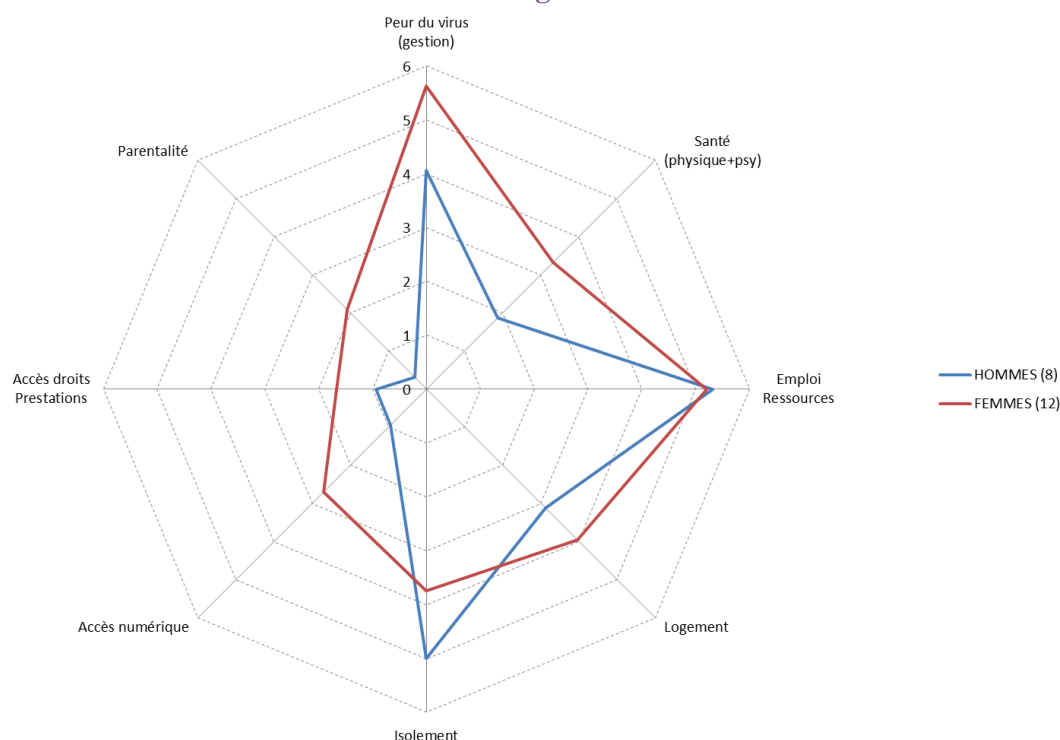
Ce travail de modélisation des vingt situations rencontrées³⁰ a été réalisé à partir de huit principaux déterminants repérés au cours de l'étude comme facteurs protecteurs, soient comme facteurs aggravants vis-à-vis des effets de la crise sanitaire. Une représentation graphique est proposée sous forme de radar de ces huit critères : gestion de la peur du virus, situation d'emploi/de ressources, de logement, accès aux droits, isolement, structure familiale, équipement numérique et état de santé³¹. Le résultat obtenu donne à voir le degré et la nature de la vulnérabilité de chaque individu ; il permet de déterminer si une personne peut être considérée comme plutôt exposée ou protégée à la période du premier confinement, et à quel titre en particulier.

De la même manière les représentations graphiques sont construites à partir de plusieurs grands critères de différenciation sociale afin de mettre en lumière leur impact : le genre (femme/homme : radar1), la classe d'âge (moins de 25 ans, 30-64 ans, 65 ans ou plus : radar2), la présence ou non d'enfant au foyer (radar3), l'existence d'un parcours migratoire (radar4), et la situation vis-à-vis de l'emploi (radar5). Ce travail mériterait d'être réalisé auprès d'un échantillon plus important et en utilisant d'autres critères à renseigner plus précisément au cours de l'entretien (situation administrative exacte par exemple). Mais aussi et surtout ce qui ressort de l'exercice présenté ci-après reste en attente de confirmation par d'autres dispositifs d'observation sociale ou travaux sociologiques.

³⁰. Le nombre réduit d'observations ne permet pas de généraliser ces résultats pour l'ensemble des populations étudiées, mais il s'agit de tendances intéressantes à croiser avec des travaux complémentaires.

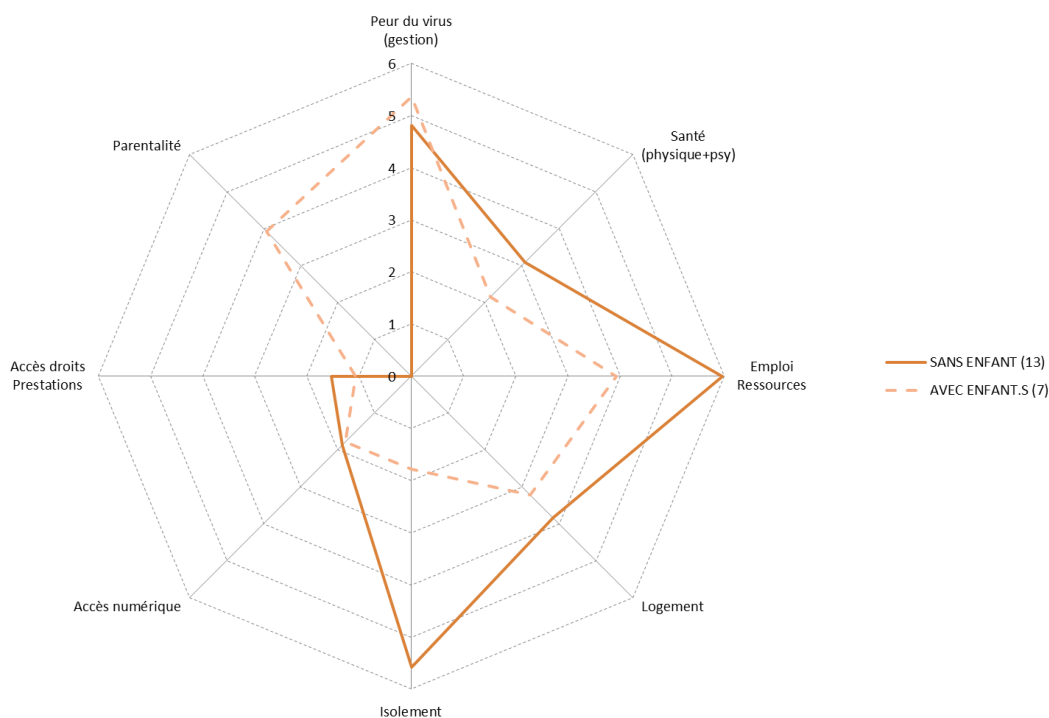
³¹. Où chaque critère est noté de 0 à 10, 10 étant le niveau le plus problématique.

Radar 1 : le genre

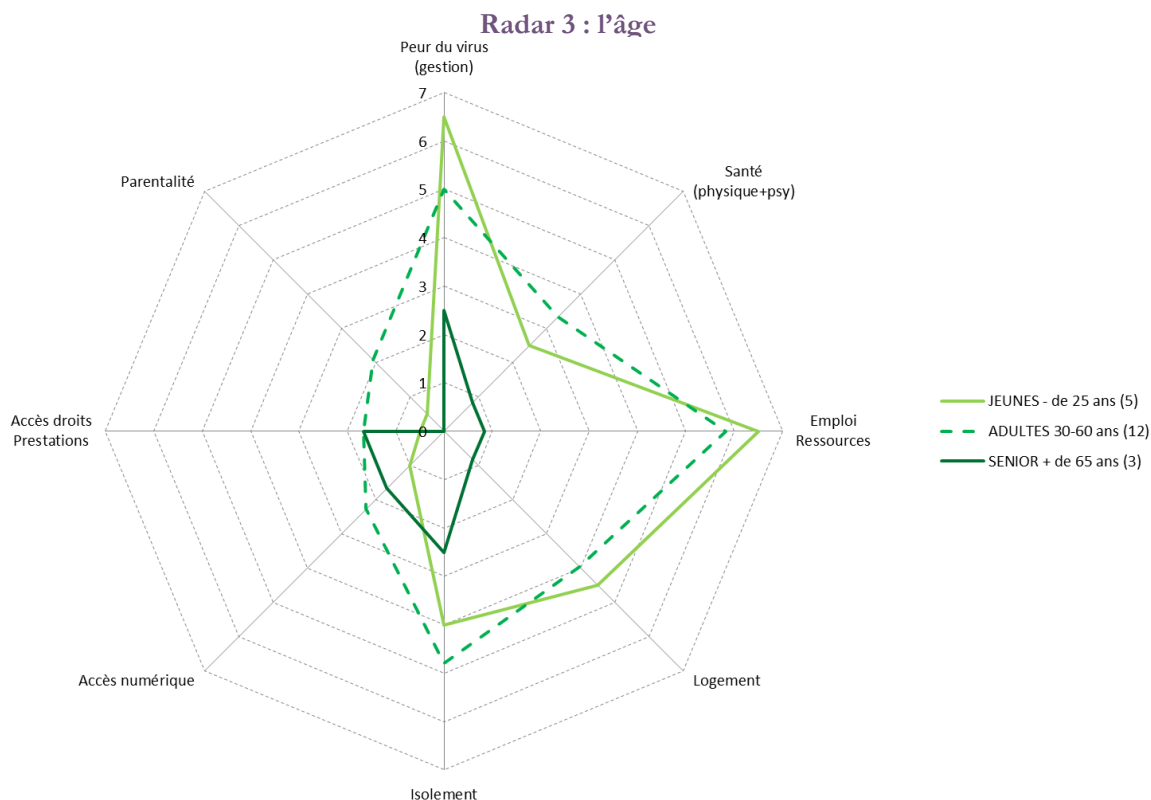


Les femmes interrogées sont dans des situations de vulnérabilité plus importantes que les hommes : en raison d'une plus forte exposition aux charges relatives à la parentalité, en termes de gestion de la peur liée au virus et enfin parce qu'elles sont dans l'obligation de gérer outils et démarches numériques imposés et nombreux dans ce contexte de crise (notamment pour l'accès aux démarches administratives ou la scolarité en ligne).

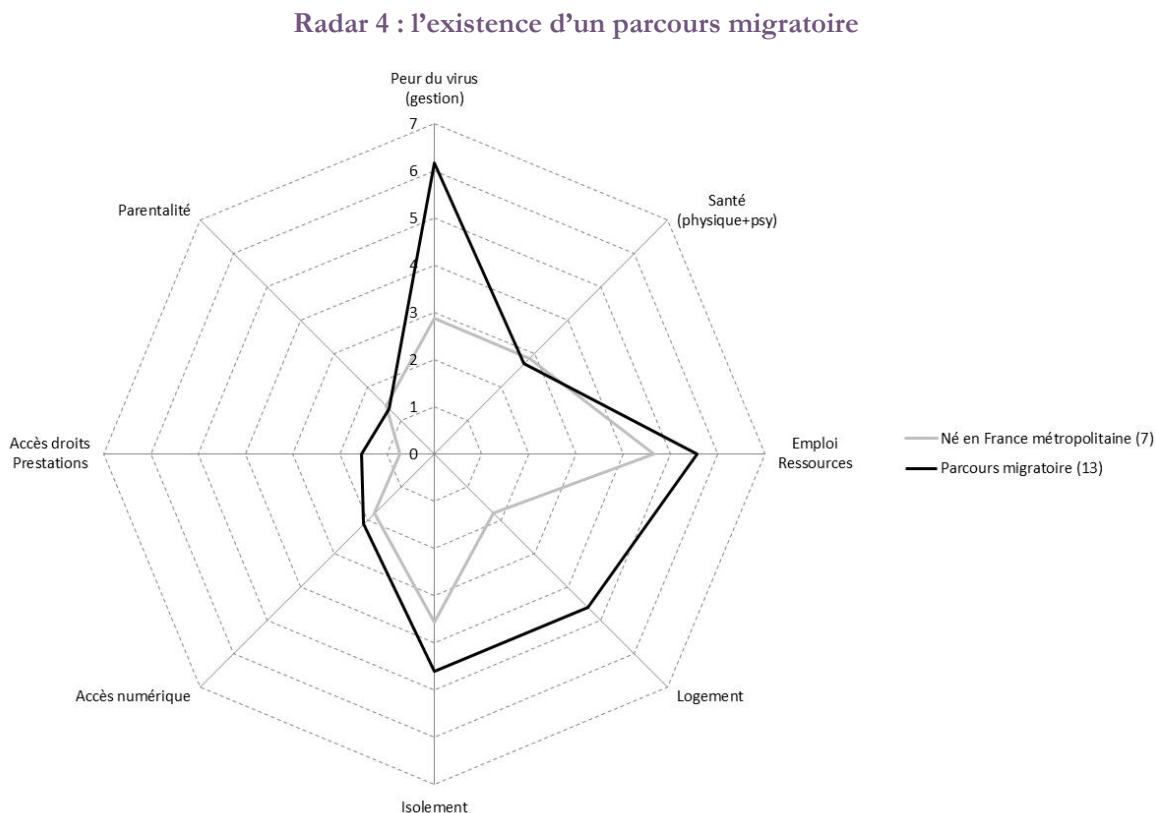
Radar 2 : la présence d'enfant au foyer



Si on exclut le champ de la parentalité, et de façon contre intuitive, surtout au regard du constat précédent, le fait d'avoir des enfants à charge apparaît comme un facteur protecteur sur d'autres aspects comme le risque d'isolement, le logement, et les ressources (notamment parce que dans notre échantillon 3 femmes sont à ce titre prise en charge à l'hôtel au titre de l'aide sociale à l'enfance et sont également en situation d'isolement moins prononcé).



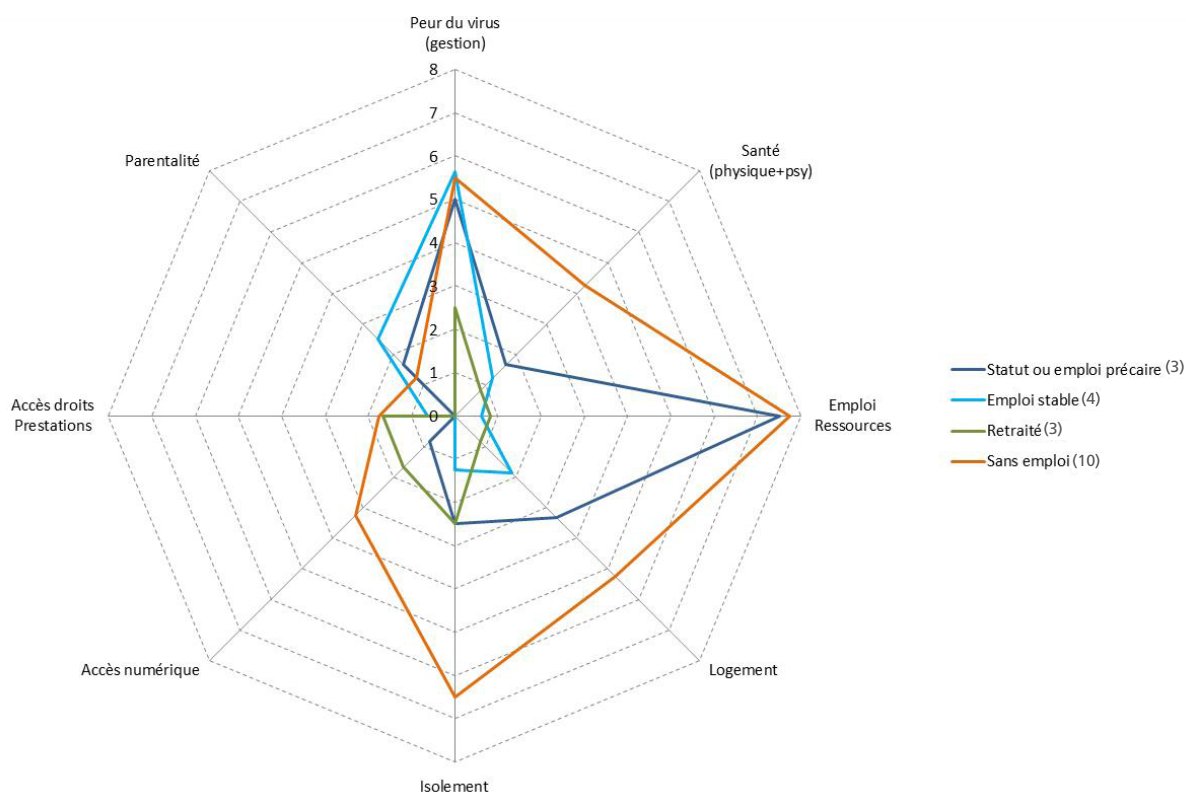
Les personnes âgées ne sont pas les plus exposées socialement au virus de la Covid-19. Mais ce sont bien les plus jeunes qui paient le plus lourd tribut, et surtout les moins de 25 ans.



Le fait d'avoir vécu au cours de son parcours une migration (récente ou ancienne) est source de fragilisation des situations, car induit dans notre échantillon l'existence d'une forte problématique logement et un niveau d'isolement plus important.

C'est le cas de ce jeune homme de 24 ans³² qui a grandi à Madagascar puis à rejoint à 18 ans son père aux Antilles. Aîné d'une grande famille, il s'envole vers la Métropole pour tenter sa chance après le décès de son père. Il atterrit à Paris le 17/03/2020, se retrouve à Montparnasse, prend le premier train non annulé qui s'offre à lui : direction Limoges ! À sa sortie de la gare il tombe sur une distribution alimentaire organisée par la croix rouge. L'équipe de bénévoles appelle le 115 qui lui proposera le soir même un hébergement dans un hôtel, et ce pendant toute la durée du premier confinement. Après la piste d'un travail saisonnier dans le sud annulé au dernier moment pour raisons sanitaires, au moment de notre rencontre il dormait depuis un certain temps déjà dans une voiture abandonnée garée sur un grand boulevard de la capitale. Il est à un point où il doit tout recommencer : il vient de se faire domicilier dans le 17^e, mais n'a plus aucun papier d'identité (vol), il dit entreprendre une démarche globale (professionnelle, personnelle et sociale) et enchaîne les entretiens pour décrocher un contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation en alternance.

Radar 5 : la situation vis-à-vis de l'emploi



Enfin, et sans grande surprise, le fait d'être sans emploi (avec ou sans RSA) est un facteur fort d'exposition aux autres critères. Comme on peut le voir sur ce dernier radar, cette situation compromet l'accès à un logement (et au numérique), le bon état de santé (phénomène de renoncement aux soins), et aurait aussi tendance à favoriser l'isolement des individus.

32. Cf. tableau synoptique, interview n°18.

2) QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

Une des questions de recherche qu'évoquent ces observations, et déjà abordée dans le rapport du CNLE « la pauvreté démultipliée »³³, est de comprendre comment s'opère et s'explique ce clivage séparant la population étudiée en deux pans opposés (exposée versus protégée) ?

Hypothèse 1 : il semblerait que ce soit le cumul fragilités (et donc le degré de vulnérabilité) qui fait que la situation est plus ou moins exposée aux conséquences d'une situation dégradée. Ainsi deux situations avec des éléments communs peuvent être classifiées différemment (RSA exposé versus RSA protégé).

Hypothèse 2 : les facteurs repérés (gestion de la peur du virus, situation d'emploi/de ressources, de logement, accès aux droits, isolement, structure familiale, équipement numérique et état de santé) interagissent entre eux de manière systémique : ainsi un logement insalubre entraîne une dégradation de la santé, l'exclusion numérique limite l'accès aux droits, le non emploi engendre une baisse des ressources, des ressources insuffisantes génèrent un renoncement aux soins et à l'équipement numérique, etc.

Hypothèse 3 : par ailleurs ces statuts d'exposé versus protégé ne sont pas immuables et, tout comme les processus de la pauvreté, il existe un phénomène de vases communicants. Nous pouvons notamment voir au travers des récits biographiques présentés tout au long du document, que si un interviewé est catégorisé comme majoritairement exposé ou protégé au moment du premier confinement (au vu de ses résultats au radar individuel et classé comme tel dans le tableau synoptique), il n'en aura pas été de même tout au long de son parcours. Ainsi, les exposés d'hier peuvent être les protégés d'aujourd'hui car repêchés dans les filets de la république à un moment de leur parcours.

³³. Le chapitre « D'une crise à l'autre. Pourquoi et comment la crise sanitaire creuse les inégalités sociales », écrit par Anne Lambert et Joanie Cayouette-Remblière parle d'une population qui « fait face » versus une population « touchée de plein fouet ».

EN CONCLUSION

Les entretiens montrent comment des facteurs multidimensionnels, identifiables et objectifs ont des degrés d'effet différents sur les Parisiennes et Parisiens rencontrés. Le niveau d'impact est notamment à relier à la situation ante crise des individus, qui détermine la manière dont ils la vivent subjectivement, mais aussi du point de vue objectif de leurs conditions matérielles par exemple.

L'exposition aux effets de la crise s'est matérialisée par l'émergence et/ou le maintien de fragilités (sociales et relationnelles, économiques, administratives, numériques, sanitaires...) chez les enquêtés. Celles-ci déterminent le degré de vulnérabilité des individus et augmentent proportionnellement leurs risques de précarisation face à une situation de crise.

Les facteurs repérés (gestion de la peur du virus, situation d'emploi/de ressources, de logement, accès aux droits, isolement, structure familiale, équipement numérique et état de santé) interagissent entre eux de manière systémique.

Par ailleurs, la combinaison entre ces facteurs explique la variété des situations et vécus des personnes rencontrées, pouvant en faire des protégés à un moment de leur parcours et des exposés à un autre. À l'instar des situations de pauvreté, nous pouvons parler de porosité entre le statut de protégé et celui d'exposé, ce qui implique que les situations ne sont en rien figées, mais au contraire dynamiques et évolutives.

Toutefois les crises, conjoncturelles par définition, amplifient toujours les difficultés structurelles existantes et décuplent leurs interactions au détriment des personnes les plus exposées au moment des faits.

